

## DÉPARTEMENT DE L'YONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	9	10

Séance du 10 octobre

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 octobre

Date convocation : 02/10/2024

Date d'affichage : 02/10/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRECARTES – C. GREGOIRE – P. BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absent ayant donnée pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER

Absents : C. BLARDAT-KATOUI – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

### TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET DE REHABILITATION DE LA DIGUE DE L'ETANG 1 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

A la demande des services de l'Etat, la commune est dans l'obligation d'effectuer des travaux de mise en sécurité et de réhabilitation de la digue de l'étang 1 située aux étangs de Saint Ange,

Une consultation a été effectuée pour trouver l'entreprise qui réalisera les travaux,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 28 août 2024, la date limite de réception des offres en date du 16 septembre 2024,

**Considérant** que la commission d'appels d'offres s'est réunie le 20 septembre 2024,

**Considérant** qu'une seule offre a été déposée et que cette offre est économiquement acceptable,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de retenir l'entreprise BOURGOGNE TP pour procéder aux travaux pour un montant de 101.127,75€ HT + les prestations supplémentaires nécessaires de 30.465,00€ HT, soit pour un montant total de 131592.75€ HT.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance  
Stéphanie GREMY

Le Maire  
Catherine DECUYPER

